

## **Séance ordinaire du conseil municipal du 4 décembre 2017**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 4 décembre 2017 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Isabelle Charette, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont, Robert Pellerin et Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Marc-Olivier Breault, directeur général et Yvon Mousseau, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

#### **Déclaration des intérêts pécuniaires**

Conformément aux dispositions de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, mesdames Isabelle Charette, Danielle Perreault, Lisette Falker et messieurs Christian Goulet, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont, Robert Pellerin et Gaétan Bérard déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

#### **Dépôt d'un extrait du registre des déclarations des membres du conseil municipal**

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose un extrait du registre des déclarations faites par les membres du conseil municipal selon les modalités fixées par le *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* de la Ville de Lavaltrie.

**2017-12-01**

#### **Adoption des procès-verbaux des séances des 13 et 14 novembre 2017**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 13 et 14 novembre 2017. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **Période de questions**

**De 19h38 à 20h38**

Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.

### **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 27 novembre 2017**

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 27 novembre 2017.

**À ce point de l'ordre du jour, monsieur le conseiller, Gaétan Bérard déclare qu'il ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'il a un lien de parenté avec une des personnes concernées, donc il se retire et s'abstient de voter.**

**2017-12-02**

### **Demande de permis PIIA - 1221 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une nouvelle demande de permis PIIA présentée par *Les constructions Tremblay et Laplante inc.* ;

ATTENDU que le projet a pour but de modifier les revêtements extérieurs du bâtiment principal situé au 1221 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de modification des revêtements extérieurs du bâtiment principal situé au 1221 rue Notre-Dame, présenté par *Les constructions Tremblay et Laplante inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**À ce point de l'ordre du jour, monsieur le conseiller, Gaétan Bérard réintère son siège.**

**2017-12-03**

### **Demande de permis PIIA enseigne - 988 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Salon de toilettage Toutou-Matou* ;

ATTENDU que le projet vise l'installation d'une enseigne intégrée au bâtiment situé au 988 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet ne rencontre pas les objectifs et critères du règlement de PIIA relatifs aux enseignes ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que le conseil municipal rejette le projet d'enseigne relatif au 988 rue Notre-Dame, tel que présenté par *Salon de toilettage Toutou-Matou*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-04**

**Demande de permis PIIA enseigne - 1711 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *JB Enseignes* ;

ATTENDU que le projet a pour but de remplacer l'enseigne murale à l'intérieur du boîtier ainsi que l'enseigne de la structure sur poteau au 1711 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA relatifs aux enseignes ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approuve le projet d'enseignes relatif au 1711 rue Notre-Dame, tel que présenté par *JB Enseignes*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-05**

**Irrecevabilité d'une demande de dérogation mineure - 70 avenue Victor-Bourgeau**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure visant à régulariser l'agrandissement arrière d'une résidence située au 70 avenue Victor-Bourgeau qui contrevient à la marge de recul réglementaire ;

ATTENDU que ces travaux d'agrandissement ont été effectués sans permis ;

ATTENDU qu'en vertu du règlement sur les dérogations mineures et des dispositions de l'article 145.5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

une dérogation mineure ne peut être accordée si les travaux ont été exécutés sans permis ;

ATTENDU que la demande est irrecevable, mais que l'agrandissement dérogatoire ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que la demande de dérogation mineure relative au 70 avenue Victor-Bourgeau ne peut être traitée pour cause d'irrecevabilité ;

Qu'un constat d'infraction soit émis ;

Que la Ville n'intentera aucune autre procédure visant le démantèlement de l'agrandissement dérogatoire.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **Dépôt certificat d'absence de demande participation référendum - Règlement 110-6-2017**

La greffière dépose un certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro 110-6-2017 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008 afin d'y assujettir, dans les zones C-62, C-77, C-94, C-95, C-96, C-98, R-104, C-109, C-111, C-115, C-116, C-123, C-135, C-137, C-140, C-156, C-169, C-170, certains projets à forte densité.*

**2017-12-06**

#### **Adoption du règlement numéro 110-6-2017**

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 110-6-2017 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008 afin d'y assujettir, dans les zones C-62, C-77, C-94, C-95, C-96, C-98, R-104, C-109, C-111, C-115, C-116, C-123, C-135, C-137, C-140, C-156, C-169, C-170, certains projets à forte densité, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-07**

#### **Appui à une demande d'autorisation CPTAQ - lot 3 161 482**

ATTENDU que le conseil municipal a procédé à l'étude du dossier portant sur une demande d'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture et sur une demande de coupe d'arbres dans une érablière présentée par *Groupe Conseil UDA inc.* à la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec* ;

ATTENDU que la demande d'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture et la demande de coupe d'arbres dans une érablière par Groupe Conseil UDA inc. à la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec* n'engendrera pas d'impact négatif sur les activités agricoles dans ce secteur ;

ATTENDU qu'il n'y a pas, ailleurs sur le territoire de la Ville de Lavaltrie et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible aux fins visées par la demande ;

ATTENDU que cette demande est conforme aux règlements d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lisette Falker  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie appuie la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 3 161 482 et la demande de coupe d'arbres dans une érablière présentée par Groupe Conseil UDA inc. à la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-08**

#### **Nominations - membres du Comité consultatif d'urbanisme**

ATTENDU que suite à la tenue de l'élection générale le 5 novembre 2017, le conseil entend procéder à de nouvelles nominations au sein du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal nomme les personnes suivantes pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme, aux postes suivants occupés par des membres du conseil :

<b>SIÈGE</b>	<b>NOMINATION</b>	<b>MANDAT</b>
Numéro 8	Lisette Falker	31 décembre 2019
Numéro 9	Jocelyn Guévremont	31 décembre 2019

Que madame la conseillère, Lisette Falker soit nommée présidente du Comité ;

Que monsieur le conseiller, Denis Moreau soit désigné substitut en cas d'absence d'un des membres du conseil nommé sur ce Comité.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-09**

**Demande de prolongation de délai - entente sur les travaux municipaux - Les Entreprises Gillivert inc. et Complexe Industriel 40/31 inc.**

ATTENDU qu'en date du 6 mars 2017, monsieur Gilles Lachance, à titre de représentant de *Les Entreprises Gillivert inc.* et monsieur Michel Giguère, à titre de représentant de *Complexe Industriel 40/31 inc.* signaient avec la Ville de Lavaltrie une entente relative à des travaux municipaux ;

ATTENDU que cette entente stipulait que *Les Entreprises Gillivert inc.* et *Complexe Industriel 40/31 inc.* devaient, en plus de réaliser les travaux de construction de rue, procéder à l'érection et l'aménagement d'une butte d'atténuation à proximité de la ligne séparative des zones C-9 et C-155 ;

ATTENDU que cette entente stipulait également que *Les Entreprises Gillivert inc.* et *Complexe Industriel 40/31 inc.* devaient, avant la date butoir du 31 décembre 2017, réaliser la totalité des engagements contenus dans ladite entente ;

ATTENDU que bien que la totalité des travaux de construction de rue soit complétée, *Les Entreprises Gillivert inc.* et *Complexe Industriel 40/31 inc.* ne sont pas en mesure de respecter, en ce qui concerne l'aménagement de la butte d'atténuation (engazonnement et plantation d'arbustes), cette date butoir du 31 décembre 2017 ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal, à la demande de *Les Entreprises Gillivert inc.* et *Complexe Industriel 40/31 inc.*, accepte de modifier l'entente sur les travaux municipaux, signée en date du 6 mars 2017 et de prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018, le délai accordé à cette dernière pour réaliser la totalité de ses engagements en lien avec l'aménagement de la butte d'atténuation ;

Que la présente résolution soit annexée à l'entente du 6 mars 2017, pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-10**

**Demande de soumissions publiques - travaux de réaménagement intersection routes 131 et 138**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques pour des travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12-11

**Demande de soumissions publiques - réhabilitation d'une conduite sanitaire en bordure du fleuve**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques pour la réalisation de travaux pour la réhabilitation d'une conduite sanitaire gravitaire en bordure du fleuve.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12-12

**Demande de soumissions par voie d'invitation - nettoyage de rues, trottoirs, aires de stationnement municipaux et piste cyclable surélevée**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation pour le nettoyage de ses rues municipales, trottoirs, aires de stationnement et piste cyclable surélevée ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12-13

**Demande de soumissions par voie d'invitation - services d'échantillonnage et d'analyse de l'eau potable**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que le conseil municipal demande des soumissions par voie d'invitation pour des *Services d'échantillonnage et d'analyse de l'eau potable* ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12-14

**Avis de motion et présentation du projet de règlement 150-14-2017**

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le stationnement sur la rue des Maires.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2017-12-15**

**Départ à la retraite - Maître Jean Héту**

ATTENDU que le conseil municipal a été informé du départ à la retraite de maître Jean Héту de sa fonction de professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal; carrière qui s'est échelonnée sur plus de 45 ans ;

ATTENDU que le barreau du Québec a souligné, en lui attribuant en 2009 le titre d'Advocatus emeritus, l'excellence de sa carrière d'avocat ;

ATTENDU que maître Héту est également reconnu comme une sommité en droit municipal et que ses ouvrages et écrits ont grandement contribué à la doctrine et que ses opinions et interprétations ont été citées et retenues à maintes reprises par les Tribunaux ;

ATTENDU que maître Héту a été conseiller juridique auprès de nombreuses municipalités ainsi qu'auprès du gouvernement du Québec ;

ATTENDU que maître Héту est originaire de Lavaltrie et président de la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal félicite chaleureusement maître Jean Héту pour l'excellence du travail accompli au cours de sa carrière et tient à souligner l'apport significatif qu'il rend à la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie et à la vie culturelle lavaltrioise.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-16**

**Acceptation d'offre de services - Arbressence**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par *Arbressence inc.*, pour des services de collecte et de valorisation de sapins de Noël, en date du 6 octobre 2017, au coût de 1 875 \$, plus taxes ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 451 20 951 *Quote-part MRC traitement et disposition des ordures.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-17**

**Nomination du substitut du maire à la MRC de D'Autray**



Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que, conformément aux dispositions de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, monsieur Denis Moreau, conseiller du district électoral des Terrasses – numéro 1, soit désigné substitut du maire au conseil de la Municipalité régionale de comté de D'Autray, en cas d'impossibilité de ce dernier de siéger.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-18**

**Ratification - Participation à une formation des nouvelles élues et des nouveaux élus incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal ratifie la participation à la *Formation des nouvelles élues et des nouveaux élus incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie* dispensée par l'Union des Municipalités du Québec, de monsieur le conseiller, Jocelyn Guévremont et de madame la conseillère, Danielle Perreault en date des 17 et 18 novembre et 8 et 9 décembre 2017 respectivement ;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville et que les frais de repas et de déplacement soient remboursés, le cas échéant, sur présentation de pièces justificatives.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-19**

**Affectation des responsabilités municipales**

ATTENDU que les membres du conseil souhaitent que les différents champs d'intérêts municipaux puissent faire l'objet d'une attention particulière de la part de certains d'entre eux ;

ATTENDU que les membres du conseil entendent déterminer les champs d'intérêts municipaux auxquels ils souhaitent accorder une attention particulière ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que les différentes responsabilités municipales fassent officiellement l'objet d'une affectation aux membres du conseil et que cette affectation se répartisse ainsi :

<b>Volets ou champs d'activité</b>	<b>Responsable</b>	<b>Adjoint(e)</b>
Développement durable,	Pascal Tremblay	Lisette Falker

environnement et transport collectif		
Administration, ressources humaines et financières	Danielle Perreault	Denis Moreau
Sports, loisirs, plein-air, relations à la communauté, familles et aînés	Denis Moreau	Jocelyn Guévremont
Culture, patrimoine, arts et lettres	Danielle Perreault	Isabelle Charette
Développement économique	Jocelyn Guévremont	Lisette Falker
Développement agricole	Gaétan Bérard	Robert Pellerin
Aménagement du territoire (urbanisme)	Lisette Falker	Jocelyn Guévremont
Infrastructures et génie	Pascal Tremblay	Denis Moreau
Sécurité publique	Christian Goulet	Robert Pellerin

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à la majorité des membres présents.

Madame la conseillère, Isabelle Charette ayant voté contre la proposition.

**2017-12-20**

**Embauches - Service de la Culture**

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procède à l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Laurence Bilodeau Marc-Antoine Poirier	Animateur - Fête de Noël 9 décembre 2017	12,09 \$
Katherine Perron Laurie Néron	Animateur - Fête de Noël 9 décembre 2017	12,65 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-21**

**Départ à la retraite du directeur du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement**

ATTENDU que le conseil municipal a été informé d'une annonce de départ à la retraite du directeur du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement, monsieur André Houle ;

ATTENDU que monsieur Houle est à l'emploi de la Ville depuis février 2008 et qu'il assume les fonctions actuelles depuis octobre 2010 ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal rende effectif le départ à la retraite de monsieur Houle ;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie tous les documents relatifs à ce départ à la retraite ;

Que le conseil municipal remercie monsieur Houle pour ses années de service au sein de la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-22**

**Suspension d'une personne salariée**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance d'un rapport de la Direction générale indiquant les motifs d'imposer, à la personne salariée no 110114, une journée de suspension sans solde ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal ordonne la suspension sans solde, pour une journée de travail, de la personne salariée no 110114 ;

Que la Direction générale déterminera la date à laquelle cette suspension sera effective.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-23**

**Abrogation résolution 2013-03-15 - autorisation - ententes relatives à des travaux municipaux**

ATTENDU que le conseil municipal a procédé, en date du 14 janvier 2013, à l'adoption du règlement numéro 179-2012 intitulé : Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;

ATTENDU que ce règlement prévoit, comme condition préalable à l'émission de certains permis de construction, la conclusion d'une entente relative aux travaux municipaux ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 17.1 paragraphe c) du règlement numéro 179-2012, confie à la Direction générale la responsabilité du libellé et du contenu des ententes à intervenir en vertu de ce règlement ;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, toute entente à intervenir en vertu de ce règlement ;

Que la présente résolution abroge et remplace la résolution numéro 2013-03-15, traitant du même sujet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-24**

**Appui - maintien des heures d'ouverture du bureau de poste Lavaltrie**

ATTENDU que le service offert par la Société canadienne des postes est indispensable au soutien et au développement de notre communauté ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie est en pleine croissance démographique ;

ATTENDU que pour être efficace et répondre aux besoins de nos citoyens, il y a nécessité de maintenir le niveau de service actuel ;

ATTENDU que nos citoyens de Lavaltrie apprécient le fait de recevoir leurs lettres et colis en sécurité et professionnellement au bureau de poste plutôt que dans une épicerie ou une pharmacie ;

ATTENDU que tous les canadiens en milieu rural, où qu'ils habitent, ont droit à un service universel complet d'un bureau de poste fédéral ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que la Ville de Lavaltrie s'oppose à toute réduction des services de la Société canadienne des postes, y compris les heures d'ouverture à la clientèle.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-25**

**Renouvellement d'adhésion 2018 - Société de généalogie de Lanaudière**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise un déboursé de 75 \$ représentant sa cotisation pour l'année 2018 à la *Société de généalogie de Lanaudière*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-26**

**Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt 231-2017**

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 59 220 \$, pour la construction d'installation septique sur trois immeubles spécifiques ainsi qu'une taxe imposée sur lesdits immeubles, et cela, sur une période de 15 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2017-12-27**

**Avis de motion et présentation du projet de règlement 232-2017**

Je, Danielle Perreault, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant l'imposition de tarifs pour le financement de certains biens, services ou activités.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2017-12-28**

**Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt 234-2017**

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 106 205 \$, pour le paiement de la quote-part du coût des travaux exécutés, dans le cadre d'une entente à des travaux municipaux ainsi qu'une taxe imposée sur tous les immeubles imposables de la Ville, selon la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur, et cela, sur une période de 5 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2017-12-29**

**Emprunts temporaires - règlements 228-2017, 229-2017 et 230 2017**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le trésorier, madame Martine Nadeau, à contracter auprès de la *Caisse Desjardins de D'Autray*, les emprunts temporaires pour les règlements suivants ;

- règlement numéro 228-2017 : *Règlement aux fins de décréter des travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de ville, de procéder à la mise à niveau de différentes infrastructures et de décréter, à ces fins, un emprunt de 2 217 750 \$ ;*

- règlement numéro 229-2017 : *Règlement aux fins d'assumer le coût des honoraires professionnels nécessaires à la confection des plans et devis, de l'estimation détaillée et de l'accompagnement pendant la réalisation des travaux d'urbanisation d'une partie de la route 131 et de décréter à ces fins un emprunt de 509 880 \$ ;*
- règlement numéro 230-2017 : *Règlement aux fins de décréter, sur différentes rues et parties de rues des travaux de pavage, de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire et de procéder à ces fins, à un emprunt de 1 465 649 \$ ;*

Que le maire ou le maire suppléant et le trésorier ou l'assistant-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette fin.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-30**

**Appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté règlement 209-2015**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal autorise l'appropriation de la somme de 1 585,95 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté en lien avec l'annulation du règlement d'emprunt 209-2015, étude du poste de pompage Charland.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-31**

**Ratification modifications budgétaires - nouvelles finances**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que de manière à rendre disponibles les crédits nécessaires, le conseil municipal ratifie les modifications budgétaires suivantes :

Ajouts ou déduction aux postes de dépenses suivants :

02 120 00 412	Frais juridique & notaire	(15 156 \$)
02 320 00 522	Ent. rép. garage entrepôts	16 126 \$
03 310 00 722	Act. investis. bâtiments	32 956 \$

Ajout au poste de revenus suivant :

01 211 11 010	Taxes foncières générales	33 926 \$
---------------	---------------------------	-----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-32**

## **Engagement - Centre de services partagés du Québec - acquisition de fournitures de bureau**

ATTENDU que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) souhaite procéder au lancement d'un appel d'offres en vue de la conclusion d'un contrat à commandes pour l'acquisition de fournitures de bureau ;

ATTENDU qu'afin de faire une évaluation adéquate et rigoureuse des besoins, le CSPQ doit obtenir l'engagement des ministères et organisations publiques ;

ATTENDU que pour toute la durée du contrat, la Ville de Lavaltrie devra requérir les biens auprès du ou des fournisseur(s) retenu(s) par le CSPQ pour tout bien visé aux documents d'appel d'offres, et ce, selon les termes et conditions prévus à ces documents ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que la Ville de Lavaltrie s'engage :

- pour toute la durée du contrat à commandes, à requérir les biens auprès du ou des fournisseur(s) retenu(s) par le CSPQ pour tout bien visé aux documents d'appel d'offres, et ce, selon les termes et conditions prévues aux documents d'appel d'offres ;
- pour toute la durée du contrat à commandes, à respecter les termes et conditions prévus au contrat à venir ;
- à ce que les biens acquis auprès du ou des fournisseurs(s) dans le cadre du contrat à commandes ne servent qu'à l'usage de la Ville de Lavaltrie ou des entités identifiées à la section 4 ;
- à la demande du CSPQ, à procéder à des vérifications permettant de confirmer que les données reçues des fournisseurs dans les rapports de consommation sont exactes et ce, pour l'ensemble de son organisation, incluant les entités identifiées à la section 4 ;

Que la Ville de Lavaltrie atteste qu'elle n'est pas engagée ou qu'elle ne s'est pas engagée à requérir auprès de tout autre fournisseur ou de toute autre personne des biens visés par les documents d'appel d'offres du CSPQ, et ce, pour toute la durée du contrat à commandes ;

Que le trésorier ou l'assistant-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-33**

## **Autorisation de paiements de divers projets**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

**Règlement 195-2014 - Travaux de pavage sur une partie de la rue Normand et sur la rue de la Part-des-Anges**

Pavage JD inc.	Coupon 1054	3 771,04 \$
----------------	-------------	-------------

**Règlement 196-2014 - Travaux de réfection majeure et de pavage sur différentes rues et partie de rue**

Pavage JD inc.	Coupon 1055	29 655,55 \$
----------------	-------------	--------------

**Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires**

Filtrum Construction	Coupon 1052	4 505,91 \$
----------------------	-------------	-------------

**Règlement 207-2015 – Remplacement de différents ponceaux**

Les Services exp inc.	Coupon 1043	402,41 \$
Excavation Normand Majeau inc.	Coupon 1047	13 248,37 \$
Beaudoin Hurens	Coupon 1053	3 018,10 \$

**Règlement 212-2015 - Remplacement de la partie municipale des conduites permettant la desserte en égout sanitaire des immeubles situés respectivement aux 1300 à 1306 rue Notre-Dame et 141 rue de la Plage**

Terrassement BLR inc.	Coupon 1049	801,01 \$
-----------------------	-------------	-----------

**Règlement 216-2016 – Travaux réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration**

Les Services exp inc.	Coupon 1042	29 272,64 \$
-----------------------	-------------	--------------

**Règlement 220-2016 - Acquisition d'immeuble situé aux 273-275 rue Notre-Dame et travaux de mise aux normes et d'aménagement**

Arcand Laporte Klimpt architectes	Coupon 1044	3 121,57 \$
-----------------------------------	-------------	-------------

**Règlement 224-2017 - Acquisition de divers équipements informatiques et de télécommunications**

Robert Légaré	Coupon 1045	10 376,49 \$
Équipements bureau Laurentides	Coupon 1046	10 376,49 \$

**Règlement 226-2017 - Acquisition d'ameublement et la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien et de réaménagement de différents immeubles municipaux**

Construction Julien Dalpé inc.	Coupon 1050	17 200,38 \$
--------------------------------	-------------	--------------

**Règlement 228-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de Ville**



Les Services exp inc.	Coupon 1051	4 599,00 \$
-----------------------	-------------	-------------

**Règlement 230-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de Ville**

Beaudoin Hurens	Coupon 1048	2 943,36 \$
-----------------	-------------	-------------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Autorisation de dépenses**

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 octobre au 25 novembre 2017.

**2017-12-34**

**Autorisation de paiement - comptes à payer d'une partie du mois de novembre 2017**

Il est proposé par madame Danielle Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés d'une partie du mois de novembre 2017 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 1 301 543,97 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 422 à 429, 44027 à 44063, 44065, 44066, 44068 à 44136, 44139, 44141 à 44181).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2017-12-35**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h28.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

Christian Goulet, maire

---

Madeleine Barbeau, greffière

**Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2017.

---

Christian Goulet, maire